

Spécialité : Génie des Systèmes Industriels à finalité Professionnelle du Master Sciences, Technologies et Santé - mention : Sciences Pour l'Ingénieur Option : Aéronautique ; Option : Design Industriel ; Option : Productique - Robotique

RNCP11812 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	253, 250, 200
Code(s) ROME	H1206, H1502, H1401, H2502, J1102
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université d'Evry-Val-d'Essonne

<http://www.univ-evry.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les diplômés du Master sont capables d'occuper des postes d'ingénieur d'études, de conception, de recherche et développement dans de grands groupes industriels ainsi que dans des PME/PMI dans le champs d'application de l'option suivie (aéronautique, design industriel ou productique-robotique. Ils sont aussi aptes à occuper des métiers nécessitant des compétences connexes tels que la gestion des moyens, procédés et projets ou l'assurance qualité

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.
2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.
3. Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.
4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.
5. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.
6. Utiliser les technologies de l'information et de la communication

Compétences disciplinaires spécifiques :

Utiliser et définir les codes de la gestion de production

Utiliser et définir les procédures propres au monde de l'Aéronautique
Utiliser les codes propres du domaine du design industriel

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Cette formation vise à former des cadres pour les entreprises industrielles, des ingénieurs dont la vocation est de travailler dans les bureaux d'études, les ateliers, les chantiers, de participer à la recherche et au développement dans les domaines tels que : le transport (automobile, aéronautique, ...), la productique, les automatismes, la qualité, l'informatique industrielle, l'électronique, l'ingénierie mécanique, du design Industriel. Même dans leur spécialité, ces cadres doivent garder une polyvalence suffisante pour comprendre les activités industrielles connexes. Cette polyvalence les destine naturellement à travailler pour des PME/PMI ou dans de grands groupes industriels sur des métiers nécessitant des compétences transversales. Les diplômés sont destinés à des postes d'ingénieur de terrain, dans des postes en secteur industriel, capables d'assumer la direction de personnel technique, techniciens et ouvriers.

Les diplômés ont accès aux secteurs d'activité des industries automobile, aéronautique, navale et ferroviaire, du domaine des études du conseil et de l'audit, de l'énergie et de l'environnement.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les diplômés peuvent prétendre aux fonctions suivantes :

- ingénieur recherche et développement,
- ingénieur production,
- ingénieur maintenance,
- ingénieur bureau d'études
- Ingénieur designer.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 887 €
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation · tension 3/5 (Modérée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée) V2X90 — Médecins · tension 5/5 (Très élevée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	44 044
Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) V2X90 — Médecins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE

Membres de l'équipe pédagogique de la spécialité ayant contribué aux enseignements (loi N° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée) et maîtres de stage industriel

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels des secteurs concernés par la formation, dont au moins deux membres de l'équipe pédagogique ayant contribué aux enseignements.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/11812/>